



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton du Pays Messin

Séance du 04 septembre 2015

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	4
exclus	0

A 20h30

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD,

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY,
WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr COLLIGNON (pouvoir à Mr BERNARD), Mr GENCO
(pouvoir à Mme GEOFFROY), Mr BEUGUHEO (pouvoir à Mme
WEBER), Mr MEYER (pouvoir à Mr CORBIER)

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
10/09/2015

1) Mise à disposition du F.S.E à la M.J.C de Jury

Dépôt en Préfecture
10/09/2015

Affichage du
10/09/2015

Convocation du
31/08/2015

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le syndicat périscolaire de Jury-Chesny-Mécleuves a confié la gestion à la MJC de Jury à compter du 1^{er} septembre 2015. A ce titre, la MJC sollicite l'utilisation du FSE afin d'accueillir les enfants pour la pause méridienne durant les semaines scolaires. Le maire donne ainsi lecture du projet de convention de mise à disposition du FSE.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte la convention proposée et indique que les produits d'entretien seront bien à la charge du syndicat et que les conditions de paiement de la redevance d'occupation de 6€/h seront à préciser dans la dite convention.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton du Pays Messin

Séance du 04 septembre 2015

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	4
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD,

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY,
WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr COLLIGNON (pouvoir à Mr BERNARD), Mr GENCO
(pouvoir à Mme GEOFFROY), Mr BEUGUHEO (pouvoir à Mme
WEBER), Mr MEYER (pouvoir à Mr CORBIER)

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
10/09/2015

2) Facturation de la consommation d'eau

Dépôt en Préfecture
10/09/2015

Affichage du
10/09/2015

Convocation du
31/08/2015

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un oubli a été constaté dans la facturation d'eau de l'appartement F2 situé au-dessus de la mairie depuis l'emménagement de la nouvelle locataire au 1^{er} décembre 2010. Le relevé du compteur apparait bien dans le bail et la différence constatée au 08 juin 2015 est de 211 m³. Dans la mesure où il n'est pas possible d'établir la consommation pour chaque période, il est proposé au conseil municipal de faire le calcul sur la base des prix de 2011. Le montant de la consommation s'élèverait ainsi à la somme de 644,66€.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte la proposition de Mr le Maire et sollicite une régularisation rapide en lien avec le trésor public.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton du Pays Messin

Séance du 04 septembre 2015

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	4
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD,

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY,
WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr COLLIGNON (pouvoir à Mr BERNARD), Mr GENCO
(pouvoir à Mme GEOFFROY), Mr BEUGUHEO (pouvoir à Mme
WEBER), Mr MEYER (pouvoir à Mr CORBIER)

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
10/09/2015

3) Participation pour la scolarisation extérieure : année scolaire 2015-2016

Dépôt en Préfecture
10/09/2015

Affichage du
10/09/2015

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une première délibération a été prise pour fixer un tarif de participation financière par les communes extérieures dont les enfants fréquentent l'école de Mécleuves. Il propose la reconduction de 300€ / enfant pour l'année scolaire 2015-2016.

Convocation du
31/08/2015

Le conseil municipal, compte-tenu des charges financières liées à l'entretien des bâtiments scolaires, accepte à l'unanimité des voix la proposition de reconduction de cette participation de 300€.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton du Pays Messin

Séance du 04 septembre 2015

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	4
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD,

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY,
WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr COLLIGNON (pouvoir à Mr BERNARD), Mr GENCO
(pouvoir à Mme GEOFFROY), Mr BEUGUHEO (pouvoir à Mme
WEBER), Mr MEYER (pouvoir à Mr CORBIER)

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
10/092015

4) Taxe communale sur la consommation finale d'électricité

Dépôt en Préfecture
10/09/2015

Décision reportée en septembre 2016.

Affichage du
10/09/2015

Convocation du
31/08/2015

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton du Pays Messin

Séance du 04 septembre 2015

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	4
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD,

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY,
WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr COLLIGNON (pouvoir à Mr BERNARD), Mr GENCO
(pouvoir à Mme GEOFFROY), Mr BEUGUHEO (pouvoir à Mme
WEBER), Mr MEYER (pouvoir à Mr CORBIER)

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
10/09/2015

5) Adhésion à l'amicale des Maires du Pays Messin

Dépôt en Préfecture
10/09/2015

Décision reportée dans l'attente de précision sur les missions et objectifs de l'amicale.

Affichage du
10/09/2015

Convocation du
31/08/2015

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton du Pays Messin

Séance du 04 septembre 2015

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	4
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD,

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY,
WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr COLLIGNON (pouvoir à Mr BERNARD), Mr GENCO
(pouvoir à Mme GEOFFROY), Mr BEUGUHEO (pouvoir à Mme
WEBER), Mr MEYER (pouvoir à Mr CORBIER)

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
10/09/2015

6) Reprise de concessions abandonnées

Dépôt en Préfecture
10/09/2015

Affichage du
10/09/2015

Convocation du
31/08/2015

Après avoir entendu lecture du rapport de M. le maire qui lui demande de se prononcer sur la reprise par la commune des concessions délivrées à M. RABI/PERRIN, expiration en janvier 1995 ; M. HILDEBRANT ; M. VARY ; M. FERY ; M. BIGARE/VOGEIN ; M. HAMEL/VOGEIN expiration en janvier 1999 et M. CLAUDOT/SCHMIT expiration en décembre 1997, dans le cimetière communal, concessions ayant plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, le 23 janvier 2007 suite à panneau d'abandon mis en place le 24/10/2002 et le 04/09/2015, dans les conditions prévues par l'article R. 2223-13 du Code général des collectivités territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions en état d'abandon;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2223-17 et R.2223-18 (pour la ville de Paris viser en outre les articles R.2512-31 et suivants du CGCT) ;

Considérant que les concessions dont il s'agit ont plus de trente ans d'existence et qu'elles sont en état d'abandon selon les termes de l'article précité ;



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton du Pays Messin

Considérant que cette situation décèle une violation de l'engagement souscrit par les attributaires des dites concessions, de les maintenir en bon état d'entretien, et qu'elles sont, en outre, nuisibles au bon ordre et à la décence du cimetière.

Délibère :

Art. 1er. – les concessions précitées dans le cimetière communal sont réputées en état d'abandon.

Art. 2. – Monsieur le maire est autorisé à reprendre les dites concession au nom de la commune et à les remettre en service pour de nouvelles inhumations.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton du Pays Messin

Séance du 04 septembre 2015

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	15
absents	4
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD,

Mmes CABIROL, THIRIAT, LEDUC, COLLADO, GEOFFROY,
WEBER, MELIANI

Absents excusés : Mr COLLIGNON (pouvoir à Mr BERNARD), Mr GENCO
(pouvoir à Mme GEOFFROY), Mr BEUGUHEO (pouvoir à Mme
WEBER), Mr MEYER (pouvoir à Mr CORBIER)

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
10/092015

7) Avenant aux travaux de Frontigny

Dépôt en Préfecture
10/09/2015

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de l'avenant n°1 proposé par l'entreprise STRADEST pour les travaux de voirie en plus et moins-value pour un montant de 23.800 € H.T.

Affichage du
10/09/2015

Convocation du
31/08/2015

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité des voix, l'avenant proposé.

Le Maire,
M. TOURNAIRE